



LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD TORTURES AU COURS DE L'ANNEE 2022

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 30 décembre 2021, au bureau de la permanence communale du parti CNDD-FDD, commune Shombo, province Karuzi, Elie Niragira, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, a été tabassé à 20 coups de bâtons par Désiré Ndahabonimana, secrétaire communal du CNDD-FDD en complicité avec le chef des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie a été accusé d'avoir publié sur des réseaux sociaux des photos et de demander de l'aide pour Egide, âgé de 8 ans, originaire de la colline Kiyange, zone Nyarurambi de la même commune malade suite aux brûlures causées par l'épilepsie. Après, l'enfant dont sa mère Gisele Bashingwanubusa, âgée de 50 ans, est indigente, a été conduit par des bienfaiteurs à l'hôpital de Gitega pour des soins médicaux.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndiokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les présumés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NY LC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Shombo, province Karuzi

En date du 28 février 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, vers 22 heures, un prénommé Elie, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 48 ans, a été tabassé par Gérard Ndayisenga et Emmanuel Ngendakubwayo, tous les deux âgés entre 40 ans et 45 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie était avec Désiré Havyarimana, âgé de 27 ans, aussi membre du même parti dans un cabaret en train d'étancher sa soif quand il a vu ces deux membres de la milice Imbonerakure. Elie a dit : « voilà les bérets rouges arrivent » et ces Imbonerakure ont sauté sur lui et l'ont tabassé à coups de bâtons qu'ils avaient et lui ont pris une somme de 42.600 fbu qu'ils ont donné à un cabaretier pour les confisquer. En date du 1^{er} mars 2022, Elie a porté plainte chez un OPJ qui a convoqué les deux présumés auteurs et ce cabaretier. Ces deux membres de la milice Imbonerakure ont été infligés une amende de 50.000 fbu et ont été détenus au cachot pendant de deux jours tandis que le cabaretier a été infligé une amende de 100.000 fbu.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 16 mai 2022, vers 23 heures, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Elie Nizigiyimana, membre de la milice Imbonerakure et membre du Comité Mixte de Sécurité, a été battu par des membres de ce comité dirigés par leur chef, Louis Ndikumana alias Mutipe, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir saboté la ronde nocturne. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la Polyclinique Centrale de Bujumbura pour des soins mais ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Un informateur du SNR et membre de la milice Imbonerakure torturé en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 9 septembre 2022, vers 20 heures, au bar Atlantique, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, David Hagabiyaremye, membre de la milice Imbonerakure et informateur du SNR en commune Bubanza, a été battu par Jean Marie, chef de corps du commissariat provincial de Bubanza et S3 du commissariat provincial de police de Bubanza sur l'ordre d'Alexandre Ngoragoze, Secrétaire Provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été battue avant d'être arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de Bubanza où des codétenus ont alerté et ont refusé sa détention vu la précarité de l'état de santé de cette victime. Selon les mêmes sources, par après, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour des soins médicaux et elle y a été admise. David avait dénoncé un vol de sucre et d'engrais chimiques commis par Alexandre Ngoragoze auprès des autorités. Rappelons qu'une quantité de sucre et d'engrais chimiques avait été saisie par des agents du SNR à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD où Alexandre Ngoragoze l'avait cachée.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, à l'hôtel Shinge-Rugero appartenant au colonel Anastase, colline Nyange-

Bushaza, commune et province Kirundo, Callixte Ndikumana, infirmier, membre de la milice Imbonerakure, a été battu, blessé au niveau du front et de tête avant d'être jeté dans un caniveau de cet hôtel par Hadji Ndorimana, membre de la milice Imbonerakure, enseignant l'accusant de les espionner au moment de la rencontre du colonel Anastase et ses alliés. Selon des sources sur place, il s'était caché tout près d'eux se camouflant comme quelqu'un qui est au cabaret. Selon les mêmes sources, les habitants de ce quartier l'ont amené à l'hôpital pour des soins médicaux. Le lendemain, Callixte Ndikumana a été arrêté à son domicile par la police et l'ont amené au parquet où il est détenu.

Un chef de colline torturé en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la colline et zone de Kiyange, commune Kibago, province Makamba, Prosper Niyogakiza, chef de cette colline, membre du parti CNDD-FDD, a été battu et blessé à coups de poing au niveau de la poitrine, de la tête et des organes génitaux par un groupe de trois membres de la milice Imbonerakure dont Yusuf, leur chef, tous résidents sur cette même colline. Selon des sources sur place, ces membres de la milice Imbonerakure ont battu ce chef de colline en complicité avec Seth Minani, représentant collinaire du parti CNDD-FDD, ex-chef de cette colline au cours du mandat passé. Selon les mêmes sources, Prosper est tombé en syncope suite à ces coups infligés par ces membres de la milice Imbonerakure et il a été conduit au CDS de Kiyange avant son transfert à l'hôpital de Makamba, en date du 10 octobre 2022. La population est intervenue pour secourir le chef de colline en arrêtant Yusuf et l'a conduit à une position policière dont le responsable l'a relâché juste après.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2022, indique qu'en date du 25 décembre 2022, vers minuit, dans un cabaret, sur la colline Gitanga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Tobias, âgé de 56 ans, membre du parti CNDD-FDD a été blessé à l'aide d'une bouteille au niveau de la tête par Mayugi âgé 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été évacuée vers le CDS Buhiga la même nuit mais le présumé auteur n'a pas inquiété.